

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, LE 20 NOVEMBRE 2017, À 20 H.

Assermentation des élues et des élus

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DEMANDES VERBALES

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance spéciale du 5 octobre 2017

5. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

Nominations :

5.1 commissions municipales – responsables

5.2 organismes régionaux – délégués

5.3 maires-suppléants

5.4 Comité consultatif d'urbanisme – membres

5.5 Effets bancaires – autorisation de signature

5.6 Liste des chèques – approbation

5.7 Procès-verbal de correction – résolution numéro 546-09-2017

5.8 Emprunts temporaires – règlements d'emprunt numéros 1178-2017, 1179-2017, 1181-2017, 1182-2017, 1183-2017 et 1186-2017

Signataires autorisés :

5.9 vente du lot 6 135 774 – amendement à la résolution no 549-09-2017

5.10 rétrocession du lot 6 067 365 – amendement à la résolution no 322-06-2017

5.11 acquisition du lot 5 380 914 – amendement à la résolution no 614-09-2017

5.12 Vente du lot 6 079 198 – Domaine Asselin

5.13 Assurance collective des employé(s) municipaux – soumissions – adjudication

5.14 Dépôt de la liste des taxes à recevoir

5.15 Mandat d'audit – exercice financier 2017

5.16 Tapis et équipements d'entretien – location

5.17 Union des municipalités du Québec – adhésion – renouvellement

5.18 Réaménagement intérieur partiel du 225, boulevard Antonio-Barrette – Gilles Malo inc. – certificat de paiement no 4 – ratification

6. TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE, TRANSPORT ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – programmation des travaux (TECQ) révisée

6.2 Soumission – adjudication – achat d'un camion châssis-cabine

Adoptions :

- 6.3 Régie d'assainissement des eaux du Grand Joliette –
Plan de gestion des débordements et mesures compensatoires 2017-2021
- 6.4 Plan municipal de gestion des débordements
- 6.5 Surveillance et prévision des crues sur la rivière l'Assomption – Hydro Météo inc. – mandat
- 6.6 Déneigement 2017-2018 – avenue des Champs-Élysées
- 6.7 Club Quad Mégaroues Joliette – autorisation de circuler
- 6.8 Portail de mesures d'urgence Cindynique – adhésion – renouvellement
- 6.9 Réfection du pavage – partie de l'avenue des Clercs – Asphalte Lanaudière inc. – décompte progressif no 1 « final »
- 6.10 Pavage de rues – Domaine Asselin – Excavation Normand Majeau inc. – certificat de paiement no. 2 « Acceptation finale »
- 6.11 Réfection de la chaussée et des ponceaux du segment ouest du rang de la Deuxième-Chaloupe – Sintra inc. – certificat de paiement no 1
- 6.12 Congrès INFRA du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines – inscription
- 6.13 Boulevard Antonio-Barrette – réhabilitation du réseau d'égout sanitaire – modification au contrat

7. URBANISME / PERMIS ET INSPECTIONS

Adoptions finales – règlements numéros :

- 7.1 1190-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 300-C-1990 – zone R-5 243 (secteur rue Bruneau)
- 7.2 1191-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 300-C-1990 – zone Vill.-102 (secteur de la rue Patrick)
- 7.3 Dérogation mineure numéro 2017-00453 (3, rue des Mélèzes)
- 7.4 Licence ou permis d'alcool – Microbrasserie Maltstrom inc. – dépôt
- 7.5 Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec – adhésion – renouvellement

8. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

- 8.1 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin – 27^e édition du brunch bénéfice
- 8.2 Opération Nez rouge Joliette - De Lanaudière – contribution financière

9. ENVIRONNEMENT ET PARCS

10. LOISIRS ET SAINES HABITUDES DE VIE

- 10.1 Programmation de loisirs – hiver 2018
- 10.2 Programmation de loisirs – automne 2017 – amendement à la résolution no 520-08-2017
- 10.3 Sentier champêtre et piste de ski de fonds – contrat d'entretien
- 10.4 Patinoires extérieures – entretien – amendement à la résolution no 630-09-2017
- 10.5 Ski et planche à neige – Val Saint-Côme – amendement à la résolution no 631-09-2017

Tarifications 2018 :

10.6 baseball

10.7 soccer

Sport élite – demandes de contribution municipale :

10.8 judo

10.9 cheerleading

Recommandations de paiement – inscriptions 2017-2018 :

10.10 Association de hockey mineur Joliette-Crabtree

10.11 Association de soccer Le Laser

10.12 Club de patinage de Crabtree

11. DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATIONS

11.1 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) – rénovation du Carrefour culturel de Notre-Dame-des-Prairies – demande d'aide financière

11.2 Capsules publicitaires – CFNJ – achat

12. AUTRES SUJETS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sont présents :

madame Suzanne Dauphin, mairesse

madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie

monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain

madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage

monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi

monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame

madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Carol Henri et madame Sylvie Malo, respectivement directrice générale, directeur général adjoint et greffière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Malo, greffière, procède à l'assermentation des membres du conseil élus à l'élection municipale du 5 novembre 2017.

Successivement, madame Suzanne Dauphin, mairesse, madame la conseillère Marie-Christine Laroche, monsieur le conseiller Serge Landreville, madame la conseillère Mylène Allary, monsieur le conseiller Jean-Guy Forget, monsieur le conseiller Régis Soucy et madame la conseillère Nicole Chevalier prêtent le serment prévu par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Madame la mairesse Suzanne Dauphin ouvre la séance à 20 h 15 et demande aux personnes présentes d'avoir une pensée pour madame Thérèse Marcotte Beauséjour, conseillère de 1981 à 1983, décédée récemment.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu :

656-11-2017

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté en y ajoutant le point 11.3 Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Lanaudière – lettres d'appui – autorisation de signature.

3. DEMANDES VERBALES

En son nom personnel et au nom de ses consœurs candidates et confrères candidats à la dernière élection municipale, monsieur Roland Granger félicite les candidates élues et candidats élus et leur souhaite bon succès. Il déplore le fait que ce geste n'est pas été posé le soir du 5 novembre dernier. Madame la mairesse le remercie au nom des membres du conseil municipal.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance spéciale du 5 octobre 2017

657-11-2017

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la présente séance copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 5 octobre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 5 octobre 2017 et que ce dernier soit joint au livre des procès-verbaux du conseil de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour en faire partie intégrante.

5. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

Nominations :

5.1 commissions municipales – responsables

658-11-2017

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu :

QUE les responsables des commissions municipales soient nommés comme suit :

Commission	Mandats	Représentants
Commission des finances et des ressources humaines	Établi les orientations budgétaires; Planifie les besoins en ressources humaines, matérielles et financières de la Ville; Élabore les stratégies de négociation relatives au contrat de travail.	Monsieur Serge Landreville et monsieur Jean-Guy Forget
Commission de l'urbanisme et de l'environnement <i>Comité consultatif d'urbanisme</i> <i>Comité consultatif en environnement</i> <i>Comité sur la problématique de la rivière l'Assomption</i>	Analyse les orientations et objectifs de la Ville au niveau de la planification, de l'organisation et du contrôle de l'aménagement du territoire en matière de zonage, de lotissement et de construction; Fixe les orientations et objectifs de la Ville en matière de politique environnementale et fait la promotion du respect de l'environnement; Élabore différents programmes visant l'économie des ressources (eau potable, réduction des déchets, etc.).	Madame Nicole Chevalier et monsieur Régis Soucy

Commission	Mandats	Représentants
<p>Commission de la voirie, du transport collectif et de la sécurité publique</p> <p><i>Comité de sécurité publique</i></p>	<p>Analyse les orientations et objectifs de la Ville en matière de fonctionnement, d'entretien et de contrôle de tous les ouvrages, équipements, infrastructures des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux, d'assainissement, de distribution de l'eau potable et du réseau routier;</p> <p>Analyse les orientations et objectifs de la Ville en matière de transport collectif afin de maintenir un service de qualité pour la population;</p> <p>Fixe les orientations et les objectifs au niveau de la sécurité publique autant en terme de protection des biens qu'en terme de protection des personnes.</p>	<p>Monsieur Jean-Guy Forget et madame Nicole Chevalier</p>
<p>Commission de la famille et de la communauté</p> <p><i>Comité MADA (Municipalité Amie des Aînés)</i></p>	<p>Valorise l'institution de la famille et du réseau communautaire en tant que constituante du capital social du milieu de vie;</p> <p>Voit au respect et à la bonification de la politique familiale.</p>	<p>Madame Marie-Christine Laroche et madame Mylène Allary</p>
<p>Commission des loisirs et des saines habitudes de vie</p> <p><i>Comité consultatif des loisirs, des parcs et des saines habitudes de vie</i></p>	<p>Analyse les orientations et fixe les objectifs en matière de planification et d'organisation de l'ensemble des activités récréatives et sportives de la Ville;</p> <p>Fait la promotion et la valorisation des saines habitudes de vie en favorisant la pratique d'activités physiques;</p> <p>Voit à l'élaboration de différentes initiatives visant à développer un mode de vie sain et physiquement actif;</p> <p>Établi un programme triennal d'amélioration des parcs et espaces verts favorisant leur mise en valeur.</p>	<p>Monsieur Régis Soucy et monsieur Serge Landreville</p>
<p>Commission du développement culturel et des communications</p> <p><i>Comité consultatif en développement culturel</i></p>	<p>Travaille à l'élaboration d'une politique culturelle;</p> <p>Analyse les orientations et fixe les objectifs en vue d'assurer le développement culturel de la Ville à tous les niveaux;</p> <p>Voit à la mise en place d'une politique stratégique de communication et de traitement de l'information dans le but de la diffuser autant à la population qu'aux médias, en utilisant les outils appropriés (site web, bulletin, médias sociaux, etc.).</p>	<p>Madame Mylène Allary et madame Marie-Christine Laroche</p>

La mairesse est nommée d'office sur toutes les commissions et tous les comités.

5.2 organismes régionaux – délégués

659-11-2017

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu :

DE nommer les délégués municipaux pour représenter la Ville de Notre-Dame-des-Prairies auprès des divers organismes régionaux suivants :

Organisme	Délégué(s)
Conseil de Transport Joliette Métropolitain	madame Nicole Chevalier et monsieur Jean-Guy Forget
Transport Adapté du Joliette Métropolitain	monsieur Jean-Guy Forget
Comité sur la problématique de la rivière	madame Nicole Chevalier
Comité de sécurité publique Sûreté du Québec	monsieur Jean-Guy Forget et monsieur Serge Landreville, substitut
Cour municipale commune de Joliette	monsieur Serge Landreville
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux du Grand Joliette	madame Nicole Chevalier et monsieur Régis Soucy
Bibliothèque municipale de Notre-Dame-des-Prairies	madame Mylène Allary
Résidence des Prairies	messieurs Jean-Guy Forget et Serge Landreville

5.3 maires-suppléants

660-11-2017

IL est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu :

QUE les conseillères et conseillers agissent à titre de maire-suppléant durant les périodes indiquées pour chacun d'eux, à savoir :

Janvier et février :	monsieur Régis Soucy
Mars et avril :	madame Nicole Chevalier
Mai et juin :	madame Marie-Christine Laroche
Juillet et août :	madame Mylène Allary
Septembre et octobre	monsieur Jean-Guy Forget
Novembre et décembre :	monsieur Serge Landreville

QUE mesdames Marie-Christine Laroche, Mylène Allary et Nicole Chevalier ainsi que messieurs Serge Landreville, Jean-Guy Forget et Régis Soucy sont nommés à titre de substituts du maire à la M.R.C. de Joliette et ce, à compter du 20 novembre 2017.

5.4 Comité consultatif d'urbanisme – membres

661-11-2017

ATTENDU QU'en conformité avec les termes du règlement numéro 300-D-1990 relatif au Comité consultatif d'urbanisme, il y a lieu de nommer les membres qui le composent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Dauphin, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

DE nommer madame Nicole Chevalier à titre de présidente et madame Isabelle Jatrino à titre de secrétaire;

DE nommer, à titre de membres choisis parmi les résidents de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, les personnes suivantes :

- madame Sophie Latreille
- monsieur Clément Lavallée
- monsieur Gaétan Lachapelle

DE nommer également monsieur Régis Soucy comme membre dudit comité;

QU'en vertu de l'article 2.3.1 dudit règlement numéro 300-D-1990, dans le cas où un des conseillers ou conseillères désignés était absent ou dans l'incapacité de participer, monsieur Serge Landreville soit nommé à titre de substitut;

QUE le mandat de Nicole Chevalier, Isabelle Jatrino, Clément Lavallée et Gaétan Lachapelle soit d'un terme approximatif d'un an, du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2018;

QUE le mandat de Sophie Latreille et Régis Soucy soit d'un terme approximatif de deux ans, du 20 novembre 2017 au 31 décembre 2019.

5.5 Effets bancaires – autorisation de signature

662-11-2017

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu :

QUE les personnes suivantes sont autorisées à signer les effets bancaires au nom de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies :

Madame Suzanne Dauphin, mairesse, et/ou, en son absence ou incapacité, monsieur Serge Landreville, conseiller, ainsi que madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, et/ou, en son absence ou incapacité, madame Nicole Perreault, directrice du Service des finances.

Avant d'ajourner la séance, la mairesse fait la déclaration suivante :

Prairiquoises, Prairiquois,

C'est un grand et beau moment de l'histoire de notre vie municipale que nous vivons ensemble ce soir. Pour la première fois, une femme occupe le siège de maire de notre Ville. Depuis le 5 novembre, je vis cette nouvelle tâche avec fierté, enthousiasme, mais aussi avec une immense reconnaissance pour ce geste de confiance que notre population a posé à mon endroit. Je souhaitais un mandat clair, un mandat fort; on me l'a donné. Je souhaitais continuer à travailler avec une équipe extraordinaire, on me l'a donné aussi. Merci de tout cœur à ceux et celles qui ont contribué à ce moment unique que nous avons vécu le 5 novembre dernier, un moment unique que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

Ce soir, il va sans dire, j'ai une pensée toute spéciale à l'endroit de toutes ces femmes qui ont marqué, à leur façon, la belle histoire de notre vie municipale. De Nicole Mainville, la toute première, à Mylène Allary, la toute dernière arrivée, elles ont toutes souhaité ce que je vis présentement. Je compte bien ne pas les décevoir.

Une ère nouvelle commence. Mon administration aura bien entendu une façon différente de travailler. Notre approche sera différente et notre façon de faire aussi. Mais comme on le dit si souvent : le passé est toujours garant de l'avenir. Aussi, je m'en voudrais de ne pas saluer et féliciter mon prédécesseur, Alain Larue, pour l'héritage qu'il nous laisse aujourd'hui. J'ai appris à ses côtés, nous avons tous appris à ses côtés. À nous maintenant de poursuivre un travail si bien amorcé.

J'ai mentionné au cours des dernières semaines, et je vous le précise à nouveau ce soir, que la responsabilité de maire ne changerait en rien ma personnalité. J'ai toujours été reconnue par ma grande simplicité et, croyez-moi, je n'ai pas l'intention de changer. J'ai toujours été une personne qui savait écouter et je vais continuer d'écouter, j'ai toujours été reconnue comme une rassembleuse et je vais aussi continuer en ce sens. Je suis pas la femme aux grands discours et, rassurez-vous, je ne m'éterniserai pas ce soir avec de grandes envolées oratoires. Je suis une personne de terrain qui aime travailler, m'impliquer, discuter et côtoyer avec les gens.

Ce soir c'est donc un départ avec une équipe inspirante, avec une équipe prête à relever les nombreux défis qui se dresseront devant nous. Ensemble, nous sommes prêts. Nous sommes prêts à nous investir pour toutes les Prairiquoises et les Prairiquois et ce... À la mesure des familles!

Ajournement de la séance

663-11-2017

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ajournée.

Sylvie Malo
Greffière

Suzanne Dauphin
Mairesse